



Liste  
rouge  
des vertébrés  
terrestres de  
Franche-Comté



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

# Lérot // *Eliomys quercinus*

## Statut

Effectif réduit et large distribution en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitat	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	-	-	-	4

## Répartition et populations

L'aire de répartition du Lérot englobe toute la France, y compris la Corse, à l'exception de la Bretagne et des îles atlantiques, peut-être à cause de l'absence d'habitats favorables. Anthropophile, il est présent aussi bien en plaine qu'en montagne où il peut fréquenter les chalets d'alpage et les refuges. Des populations sauvages ont été observées jusqu'à 2 500 mètres environ dans les Alpes et les Pyrénées.

Sa distribution régionale est hétérogène, avec notamment une concentration à l'ouest de la région dans les secteurs de plaine. Ce constat reflète plus le manque de connaissances et la difficulté de recueillir des données que l'absence réelle du Lérot. D'après la littérature, le Lérot est présent un peu partout dans la montagne jurassienne, mais il tend à se raréfier dans le nord du massif. En revanche, il est rare en plaine sur le versant suisse, où il est surtout présent entre 700 et 1 400 mètres. Côté français, il a été observé au Mont d'Or (25) sur toutes les zones rocheuses jusqu'à 1 453 mètres d'altitude. L'observation la plus élevée a été réalisée à 1 570 mètres d'altitude.

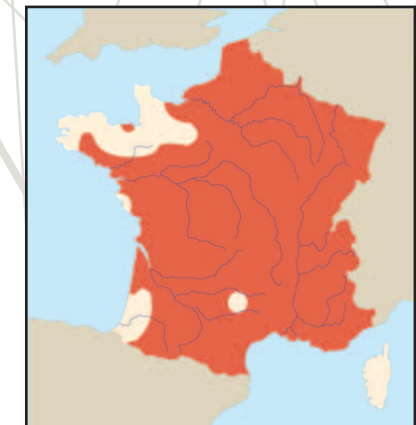
## Habitat et écologie

Moins arboricole que les autres Gliridés européens, le Lérot est fréquemment observé à côté des zones habitées, mais il colonise tout autant les milieux boisés de feuillus ou de conifères. Ce sont des animaux essentiellement saxicoles dont la répartition et l'abondance sont très liées à la présence de milieux rocheux sous diverses formes. Il fréquente néanmoins tous type de milieux dès qu'il dispose d'un couvert ligneux et d'un nombre d'abris suffisant. Les densités sont localement assez fortes près des habitations et dans les milieux favorables : jusqu'à 30 voire 50 individus par hectare. En milieu forestier, la densité ne dépasse guère 10 individus par hectare.

Essentiellement nocturne, la période d'activité quotidienne diminue progressivement à partir de fin août en altitude et fin septembre en plaine. La période de reproduction commence dès la sortie d'hibernation en mars ou avril. Le régime alimentaire est de type omnivore mais il montre une préférence pour la nourriture animale (arthropodes, petits vertébrés, œufs de passereaux, ...).

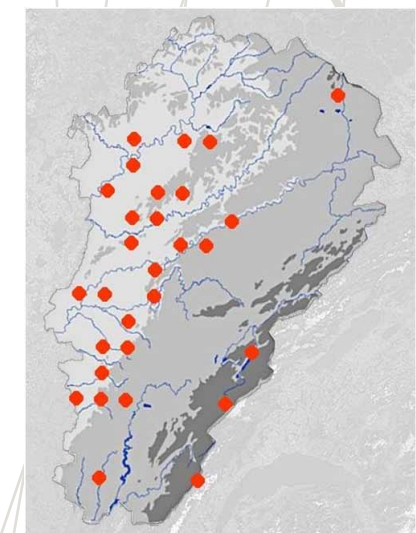


Lérot © Olivier Martin



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Lérot en Franche-Comté (2002-2011)







# Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

# Lérot // *Eliomys quercinus*

## Menaces et priorités de conservation

Le goût prononcé des lérots pour les habitations humaines (greniers, combles) est souvent décrit, comme d'ailleurs les dégâts qu'ils peuvent occasionner dans la laine de verre et les arbres fruitiers. Cela leur vaut une lutte par piégeage ou empoisonnement en automne, saison où ils rentrent dans les habitations. Par ailleurs, le statut du Lérot reste ambigu : l'espèce n'est pas classée nuisible, mais elle n'est pas non plus protégée. De fait, certaines marques de rodenticides n'hésitent pas à afficher le Lérot comme espèce cible. Une sensibilisation du public en ce sens pourrait être utile, notamment via l'animation des Refuges LPO. Plus largement, le maintien de vieux vergers et d'éléments de bâti favorables (murs, cabanes etc.) diversifie l'habitat périurbain en favorisant une faune diversifiée (oiseaux, reptiles, petits mammifères).

Rédaction : Caroline Mangin- mise à jour : août 2011



Lérot © Olivier Martin

Habitat type du Lérot © Daniel Bouvot

